Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 520

Artikel: Une nouvelle protestation féminine contre le renchérissement de la vie : lettre à M. le Conseiller fédéral Obrecht

Autor: Breting, Marthe / Jeanrenaud, Elisabeth

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262967

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

diale de la femme pour la concorde internationale, du Bureau International d'Education, et de l'Association pour la S. d. N. Ce petit journal est distribué depuis neuf ans dans presque toutes les écoles officielles et privées de nos villes suisses, et paraîtra à nouveau le 18 mai prochain.

Les personnes que cette publication intéresse peuvent s'adresser à l'Union Mondiale de la Femme (6, rue Adhémar-Fabri, Genève).

Le Mouvement éducatif actuel, ses tendances, ses problèmes

(Suite et fin) [1]

Nous avons dit plus haut que l'école dispensait à l'enfance et à l'adolescence une instruction mieux adaptée aux exigences de la vie, parce que plus pratique et plus saine sous certains rapports. Nous ajoutons: plus générale. L'école, en effet, s'inquiète de donner à ses élèves une culture générale, et cela par les moyens les plus modernes. Le nombre des cours *ex cathedra* est sensiblement diminué au profit de visites, d'expériences, de voyages, de correspondance avec des écoliers de différents pays, de séances de cinéma éducatif, d'émissions radiophoniques, de spectacles pour enfants, sans parler des bibliothèques qui ne naissent déjà plus d'une idée neuve.

Le caractère même de l'enfant ne laisse pas d'intéresser les éducateurs qui, par là, font honneur au sens propre de leur nom. C'est même dans le domaine du développement du caractère par l'école que les innovations sont les plus nombreuses. Les idées foisonnent: compétitions entre écoles, introduction du scoutisme, concours et enseignement pour la Paix, républiques d'enfants, où chacun prend sa part de responsabilités, Etats-Généraux de la jeunesse pour une meilleure compréhension entre jeunes Européens, congrès et camps où la jeunesse apprend à se connaître. etc. Nous ne voulons pour preuve de l'importance enfin reconnue de la formation du caractère par l'école que la fondation de cet « Office d'Education de la Jeunesse Roumaine », crée tout exprès pour compléter d'une façon organique l'éducation par trop intellectuelle et individualiste que l'on donne à la jeunesse, en insistant sur le sens moral de la vie; ou encore ce concours, institué par la Commission internationale d'Education, en vue de trouver les meilleures méthodes de formation du caractère.

Dans beaucoup de pays, l'éducation physique est très étroitement liée à la formation du caractère. Dans d'autres, elle prend de l'extension à cause du besoin qui se fait sentir d'organiser les loisirs de la jeunesse, et à cause de l'importance plus grande accordée à la formation prémilitaire. Dans d'autres, enfin, elle prend un caractère purement hygiénique. En général, l'importance donnée à l'éducation physique va en augmentant ostensiblement, souvent au détriment de l'éducation intellectuelle.

* * *

Comme à la lecture des progrès prodigieux d'Emile, nous nous écrions: « Quel « as » devait être son précepteur! », de même, devant les exigences de l'éducation moderne, soupirons-nous: « De quels « as » ne s'attend-on pas que soit composé notre corps enseignant! » Aussi, à Buenos-Aires, un monument, «aux Maîtres», une «Rue de Maître » et même un « Jour du Maître » témoignent-ils de l'admiration populaire. Devant les tâches toujours plus difficiles de l'éducation moderne, et aussi peut-être parce qu'ils obéissent au courant général, les Ministères apportent une attention redoublée à la formation du personnel enseignant, ainsi qu'à l'inspection des classes. Les conférences pédagogiques, les cours de vacances, de perfectionnement, les voyages d'échange entre éducateurs abondent.

Ainsi la vague d'instruction monte-t-elle jusqu'à atteindre les adultes. Beaucoup d'Etats, en effet, se préoccupent de l'instruction de leurs illettrés, et de la culture de tous par des conférences, l'accès facile à des bibliothèques, des concerts et des séances de cinéma éducatif. En Ecosse, il existe un collège international pour adultes; en Italie, le Ministère de la Presse et de la Propagande a pris le nom de Ministère de la culture populaire. Très souvent d'ailleurs, l'éducation pour adultes prend un aspect tout à fait nationaliste et l'on doit constater que des gouvernements toujours plus nombreux basent leur popularité et le loyalisme au pays sur une formation proprement nationale.

L'éducation féminine n'est pas non plus négligée et, à part les cours généraux pour éducateurs des deux sexes, beaucoup de Ministères assurent aux femmes et aux jeunes filles une initiation complète aux travaux ménagers, à la puériculture et à toute question sociale et économique susceptible de les intéresser. Les *Women's Institutes* au Canada sont des clubs féminins d'éducation.

* * *

Nous ne saurions conclure qu'en constatant une fois de plus l'intérêt redoublé porté aujourd'hui aux questions d'éducation.

L'éducation n'est plus une fin en elle-même, mais, selon les pays, un moyen de servir la nation, ou l'individu. On la considère comme une préparation indispensable à une vie difficile. L'aptitude à s'adapter aux circonstances, à prendre de chaque expérience, à montrer du cran et de la joie à vivre, — aptitude qui est actuellement peut-être encore plus utile à la jeunesse que toutes les sciences, — c'est elle que l'éducation moderne s'efforce de développer dans la génération montante.

M. G. C.

[1] Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

Pour que le „Mouvement Féministe" vive...

Le Comité de notre journal a tenu sa réunion annuelle à Lausanne, le 22 mars, sous la présidence experte de Mme Leuch, remplaçant Mme de Montet, élue à l'unanimité présidente du Comité, mais empêchée pour raison de famille de participer à cette séance.

Comme bien l'on pense, un hommage ému a été rendu tout d'abord à la mémoire de l'ancienne présidente de ce Comité et de l'irremplaçable collaboratrice de notre journal que fut Mme Vuilliomenet-Challandes, dont la place était cruellement vide à cette rencontre qu'elle inspirait toujours de son entrain et de de son intérêt pour le Mouvement. *Mais ce fut aussi une consolation de voir fidèle au poste, et prête à continuer sa tâche, la toute jeune Mme Robert-Challandes, la nièce et la disciple de celle que nous pleurons, qui fut élue à nouveau secrétaire du Comité. Celui-ci se complétera encore en appelant à lui deux nouveaux membres, l'un dans le canton de Vaud, l'autre dans celui de Neuchâtel, pour occuper les places tristement vacantes de Mme Vuilliomenet et de Mlle Lucy Dutoit.*

Le sujet essentiel à l'ordre du jour de cette séance était la situation financière de notre journal, qui, malgré des progrès réalisés, continue toujours à soucier ses amis. Grâce à l'élan magnifique de 186 amis et abonnés, le terrible déficit de 1936 (1240 fr.) a été complètement comblé, et grâce à la plus stricte économie, — que l'on ne pourrait pousser plus loin sans nuire au journal lui-même, le déficit de 1937, tel qu'il ressort des comptes présentés au Comité, n'est plus que de

493 fr. 65

ce qui constitue cependant, sur un budget total de 6.600 fr., une proportion encore trop forte. Ceci d'autant plus que le renchérissement de la vie se fait aussi sentir chez nous, et que notre imprimeur, M. Richter, malgré tout l'intérêt qu'il porte à notre journal, a dû se résoudre à majorer ses prix de 5 % dès janvier 1938; d'autant plus et surtout que le nombre de nos abonnés a fâcheusement reculé depuis l'an dernier, et qu'il est actuellement d'une centaine d'unités plus bas qu'à pareille date en 1937. Or, même en ne prévoyant aucune autre augmentation de dépenses pour l'exercice en cours que celle de l'imprimerie, et en supposant que les autres recettes que les abonnements (annonces, vente au numéro, etc.) seront les mêmes en 1938 qu'en 1937, le total des recettes, même en tenant compte du produit des abonnements, payés officiellement maintenant à 6 fr., sera nettement insuffisant pour couvrir les frais indispensables budgetés pour l'année en cours. Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler ici que ce budget comprend uniquement les frais d'impression, d'expédition et les frais généraux, et que les collaboratrices et l'administration sont rétribuées sur un fonds spécial alimenté par des dons et des subventions des grandes organisations féminines suisses.

Le Comité a pris acte très sérieusement de cette situation financière inquiétante, et a décidé plusieurs mesures pour y remédier. Premièrement il va faire des démarches pour reconstituer un fonds de garantie, qui permette de faire face à ces déficits encore impossibles à éviter; puis il a décidé une active propagande, soit pour recruter de nouveaux abonnés, soit pour tenter de faire revenir sur leur fâcheuse détermination ceux qui ont abandonné notre journal sans raison valable au cours de ces derniers mois. L'aide de tous nos lecteurs peut nous être précieuse en cette matière, la propagande individuelle étant encore et toujours un indispensable élément d'action. Pourquoi ne se fonderait-il pas dans chaque localité un petit Comité, qui prendrait en main la cause de notre journal, et qui, par des visites, des démarches, des distributions de numéros gratuits, le ferait connaître? et toutes celles qui seraient disposées à entreprendre dès maintenant une activité de ce genre veulent-elles nous le faire savoir sans tarder?

Et enfin, et de nouveau, le Comité de notre journal adresse un appel chaleureux à tous nos amis pour qu'ils nous aident à combler ce déficit. Par leur enthousiasme et leur générosité, ils nous ont permis de sortir en 1937 d'une situation vraiment inquiétante: ils ne voudront pas laisser subsister cette inquiétude quant à notre avenir en 1938. Et c'est en comptant sur leur concours à tous que nous leur rappelons la souscription permanente ouverte dans nos colonnes, et nous les remercions de tout cœur pour l'appui qu'ils ne manqueront pas de lui apporter.

Le Mouvement Féministe.

Mmes R. (Genève), don en surplus d'abonnement . . . . . Fr.	3.—
Dr. M. R. (Genève), « pour couvrir le déficit » . . . . . »	4.—
Mme Sch.-E. (Zurich), supplément de payement d'annonce et d'abonnement »	38.90
Total à ce jour: Fr.	45.90
Listes précédentes »	107.—
Total: Fr.	152.90

(Compte de chèques postaux : I. 943)

Une nouvelle protestation féminine contre le renchérissement de la vie

Lettre à M. le Conseiller fédéral Obrecht

Neuchâtel, mars 1938.

Monsieur,

Nous croyons devoir porter à votre connaissance l'opinion qui se généralise parmi les femmes au sujet de la politique financière de la Confédération en ce qui touche le prix des denrées de première nécessité.

Après l'élévation des droits de douane sur les huiles et les graisses comestibles, élévation qui pèse surtout sur les ménages de condition modeste, qui ne peuvent s'accorder le luxe de faire la cuisine au beurre, voici que le Conseil fédéral vient de décider, au mépris de l'intérêt public, une nouvelle subvention de quinze millions à l'industrie laitière.

A qui profitera cette subvention? nous demandons-nous.

Certainement pas au petit producteur, ni au consommateur pour lequel elle constituera une nouvelle charge, car en fin de compte ce sont les contribuables qui paieront ces quinze millions. Preuve en soit le projet fiscal de M. le Conseiller fédéral Meyer.

Autre question : qui profitera des dix à douze centimes d'écart entre le prix de fr. 0.20 donné au producteur et celui de fr. 0.30 à 0.32 payé par le consommateur?

Sans doute aux fédérations laitières, à leurs frais de construction et d'administration ; plutôt que de chercher à faire les économies qui s'imposent, elles trouvent plus simple de recourir une fois de plus à la caisse de l'Etat. Tous les ménages, même ceux qui étaient autrefois dans une situation aisée et qui voient leurs ressources diminuer d'année en année, par une fiscalité toujours plus lourde, sont obligés de limiter leurs dépenses et cela au détriment des fournisseurs et du commerce en général.

L'inquiétude est grande, le mécontentement à son comble. Les femmes, bien qu'elles n'aient aucun droit politique, ont déjà trouvé moyen de réagir efficacement contre des situations intolérables. Les Suissesses n'ont pas l'esprit combatif, elles sont hostiles aux moyens extrêmes, et pourtant elles n'hésiteront pas à recourir à ceux qui sont en leur pouvoir, comme ménagères, consommatrices et acheteuses : les grèves d'achat. Aujourd'hui celle du lait, demain celle du fromage.

Glané dans la presse...

L'inexplicable phobie

De Chez Nous, *hebdomadaire romand, cet excellent article sur l'opposition que rencontre dans notre pays le vote des femmes — opposition dont nos collecteurs de signatures genevoises savent quelque chose!...*

Quelqu'un qui me touche de très près, ayant été prié de se charger de trouver un certain nombre de signatures en vue d'un mouvement de ce genre, a pu constater quelle incompréhensible opposition la seule idée du vote des femmes peut encore rencontrer dans un pays qui se fait l'honneur d'être la plus ancienne démocratie d'Europe, qui se targue, à juste raison, d'être vraiment libre et mûr pour tous les progrès, où le bon sens tient lieu de dictature; on peut s'étonner de rencontrer encore tant de prévention, de crainte injustifiée, de crasse respect pour des théories vieilles comme Mathusalem et archidémodées. Le plus surprenant est que c'est précisément dans les milieux populaires et avancés qu'on se heurte à une prévention qui existe moins déjà dans les classes plus aisées, disons intellectuelles. Ici, c'est un petit commerçant qui craint de déplaire à une clientèle dont il ne connaît pas trop bien les goûts et les tendances. Là, c'est bien autre chose: la femme survient au moment où le mari allait se laisser convaincre, et lui arrache la plume des mains, en criant : « Qu'as-tu besoin de te mêler de ces sornettes *(sic)* ! » Dans une troisème maison c'est bien pire encore. Devant sa moitié qui le contemple d'un air sidéré, l'homme se livre à une violente diatribe contre ces ridicules inventions, cette manie de fourrer les femmes là où elles n'ont que faire. Jamais il ne prêtera la main à des simagrées de ce genre! Un dernier époux, — qui a des lectures scientifiques mal digérées, débite une harangue où il est question de « la femme qui, sa vie durant, reste mineure; la femme que des raisons physiologiques condamnent à demeurer éloignée de certains droits qui sont l'apanage du seul citoyen, électeur et éligible ». Tout cela se débite devant l'épouse, laquelle n'en a pas l'air trop étonnée et semble presque disposée à applaudir à ce misérable charabia.

Ce qui est regrettable, à mon avis, dans tout ceci, ce n'est pas l'idée de voir une moitié du genre humain demeurer à l'écart du scrutin. Il fut un temps où, en présence du spectacle peu réjouissant que, dans certains pays, nous offrait le parlementarisme, j'en étais arrivé à penser que moins il y aurait de votants, mieux cela vaudrait. Depuis, je suis revenu à d'autres idées. Le principe du suffrage universel fut tout de même une belle conquête de la Révolution. Se tenir volontairement à l'écart de tout vote équivaut un peu à s'avouer vaincu d'avance. Mais j'estime aussi que ce vocable d'« universel » implique précisément que tout citoyen, tant homme que femme, doit avoir ce même droit. Du reste, l'expérience en a été faite dans la plupart des pays, et elle n'a donné que d'heureux résultats. Sous quel prétexte plausible pourrait-on tenir la femme à l'écart de ce vote que la loi accorde à tout homme, à moins qu'il ne soit réellement atteint d'aliénation mentale? Or, je dois constater, non sans quelque honte, qu'il est nombre de mes semblables que leur mentalité de crabe ne désigne pas précisément pour exercer ce droit que leur accorde le seul fait qu'ils portent culotte. Et combien en revanche, est-il de femmes qui, sans doute, feraient autrement bonne figure en venant déposer leur bulletin dans l'urne! Sans compter que, dans nombre de questions, leur opinion ne pèserait pas mal dans la balance. Et je me sens quelque angoisse en voyant pour quels pauvres semblants de raisons on pourrait les écarter de ces assemblées qui font les lois et de ces gouvernements qui les appliquent, précisément à une époque où nos mères, nos sœurs, nos femmes et nos filles devraient bien avoir leur mot à dire, quand il s'agit de nous arrêter au bord du gouffre, de nous éviter peut-être la grande et menaçante catastrophe.

Une vaillante

C'est à Jeanne Bouvier (France) que s'applique si naturellement ce qualificatif, Jeanne Bouvier, si connue dans le monde du travail féminin en France, dont elle a gravi les échelons un à un. Récemment elle a publié ses Mémoires *que Magda analyse ainsi dans la* Page de l'Ouvrière *de la* Solidarité.

...Jeanne Bouvier nous raconte qu'elle naquit en 1865 dans un village de l'Isère de parents très pauvres. Son père était cheminot. La fillette ne resta pas longtemps sur les bancs de l'école: à onze ans elle était déjà ouvrière dans une fabrique de soieries, où le travail commençait à cinq heures du matin et ne prenait fin qu'à huit heures du soir. Il n'y avait, tout au long de cette interminable journée, que deux interruption d'une heure chacune: de 8 à 9 heures du matin pour le petit déjeuner et de midi à une heure pour le dejeuner. Et savez-vous ce qu'était payée cette journée de treize heures à une gamine qui aurait eu tant de besoin d'air libre et de mouvement? Cinquante centimes !

Jeanne Bouvier crut améliorer son sort en changeant d'usine, et elle accepta d'entrer dans une fabrique où les travailleuses étaient nourries et logées. Hélas! la chaîne était plus lourde encore et la sollicitude patronale n'avait qu'un but: exploiter son matériel humain.

Dégoûtée de cette servitude du travail d'usine, Jeanne Bouvier devint domestique puis, ayant quelque peu appris à coudre dans les rares moments libres que lui laissaient ses emplois précédents elles réussit à se rendre à Paris et à entrer dans un atelier de couture où elle se perfectionna dans le métier qui devait être désormais son gagne-pain. Elle nous donne quelques chiffres édifiants de ses gains, du temps où elle était déjà une experte couturière, appréciée de ses patrons: de dix à quinze francs par semaine, et, dans les périodes où du travail pressant contraignait les ouvrières aux « veillées » se prolongeant fort avant dans la nuit, elle arrivait jusqu'à l'énorme somme de 40 francs par semaine.

Elles estiment de leur devoir de jeter un cri d'alarme et de mettre en garde les autorités contre une politique qui appauvrit les ménages, augmente les difficultés de la vie pour un grand nombre et mène le pays à sa ruine.

Notre protestation n'a pas d'autre but.

Souhaitant qu'elle soit entendue, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, etc., etc.

Au nom de l'Union féministe pour le suffrage féminin.

La présidente : Marthe BRETING.
La secrétaire : Elisabeth JEANRENAUD.

Les Expositions

Au Musée Rath : (Genève) Mme Alice Jacobi-Bordier

Le vernissage du Musée Rath, samedi 26 mars, a tout naturellement attiré, non pas le grand public seul, mais encore des notabilités parmi le monde des artistes, des hommes de lettres et de science, et de la presse. « Naturellement », disons-nous, car on venait admirer l'œuvre de trois artistes d'un talent dès longtemps reconnu: MM. Perrelet et Jacobi, et Mme Jacobi-Bordier.

En pleine valeur au milieu des toiles qui les entourent, les neuf bustes de femmes ou de jeunes filles, plâtres, bronzes, dans la salle centrale du Musée, dénotent une fois de plus les belles qualités de distinction, de finesse, d'élégance qui caractérisent cette sculptrice, et l'on s'attarde devant ces visages jeunes, souriants ou sérieux, expressifs toujours.

PENNELLO.

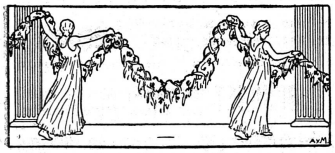

A travers les Sociétés

Journée des Présidentes des „Centrales féminines".

C'est à Bâle, cette année, que se sont rencontrées le 12 mars, les présidentes des Centrales féminines. Un temps magnifique, une salle de réunion dans le parc appelé « La Solitude » au bord du Rhin, l'accueil chaleureux des Bâloises, avec Mlle Göttisheim à leur tête, tout était fait pour créer une atmosphère de cordialité. Les nouvelles arrivées d'Autriche, le matin même, faisaient sentir plus que jamais à ces Confédérées, venues de tant de cantons différents, le besoin de mieux se rapprocher, pour mieux servir leur pays.

Parmi les questions à débattre inscrites à l'ordre du jour, la plus importante fut celle qui se rapportait au besoin de beaucoup de femmes suisses de manifester leur désir de travailler pour la paix, à l'occasion du 18 mai, « Jour de la bonne volonté ». Discussion très nourrie, mais calme, et où chacun se montre respectueux de l'opinion d'autrui; désir quasi unanime en faveur d'un effort pour conserver à notre pays la paix intérieure et extérieure. Mais divergences d'opinions sur les moyens à employer; désir d'éclairer l'opinion publique qui met trop souvent l'étiquette « antimilitariste » à celui qui travaille pour la paix. Eviter les manifestations dans la rue: elles pourraient être mal interprétées. Faire surtout du travail personnel, pacification des esprits, compréhension, rapprochement.

Un second sujet traité, qui intéresse beaucoup de sociétés féminines, fut celui de la collecte du 1er août 1939, dont on espère voir attribuer le produit aux mères nécessiteuses. Si cet espoir se réalise, des Commissions féminines cantonales devront se constituer pour veiller à la distribution des fonds recueillis.

On parla aussi d'hygiène et d'économie sociales, du « Label » de la Ligue sociale d'acheteurs, de l'Exposition Nationale, et enfin chaque présidente présenta un très court rapport sur l'activité de sa « Centrale » pendant l'année écoulée. Ces rapports sont très suggestifs et permettent ainsi aux autres associations de s'orienter sur ce qu'il leur est possible d'entreprendre; ils montrent quelle est l'étendue de cet immense réseau du travail féminin désintéressé en vue du bien commun ; ils font saisir ce que représente pour notre pays cette armée de « femmes de bonne volonté ».

H. G. P.

Carrières féminines[1]

III. L'enseignement

Mlle A. Weigle, licenciée ès lettres, présidente de l'Association genevoise des Femmes universitaires et professeur coté, était bien qualifiée pour venir parler à l'Union des Femmes de l'enseignement comme carrière féminine.

Il faut tout d'abord, dit-elle, aimer les enfants assez pour être toujours bienveillante, optimiste et juste, et il faut les connaître. Il importe aussi de toujours dominer sa matière. Le maître doit posséder une faculté d'adaptation inépuisable. En cela les femmes sont bien à leur place dans l'enseignement.

Qualités indispensables: la résistance physique; la vue et l'ouïe en parfait état, de la volonté aussi.

Si, pour l'enseignement secondaire, les études sont différentes, il n'en est pas de même des qualités requises. Pour le Collège (enseignement secondaire des garçons *(Réd.)*, une licence est nécessaire, un doctorat encore préférable. La femme doit être supérieure à ses concurrents masculins. A Genève, il n'existe pas d'école normale préparant les candidates à l'enseignement secondaire. Nos licenciées, en général, n'ont donc pas eu d'enseignement pédagogique.

Quant aux débouchés, ils ne sont pas nombreux et les conditions des écoles sont peu favorables à qui est pressé de gagner. On peut s'inscrire pour un poste de professeur suppléant, mais tâcher de ne pas y rester trop longtemps. Un séjour à l'étranger est fort utile. On trouve aisément des places au pair dans des écoles privées, en Angleterre par exemple. En ce qui concerne les ressources qu'offre en Suisse l'enseignement privé, les pays à monnaie plus basse ont placé leurs enfants de préférence dans des institutions en France et en Belgique.

Pour parer à cet inconvénient, on a fondé des caisses d'assurance mutuelle, telle à Genève la Fédération de l'Enseignement libre, qui groupe cinq sociétés et comprend surtout des femmes. L'Association professionnelle de l'enseignement libre (Genève) a étudié la question des tarifs normatifs, mais la crise n'a pas permis encore d'en établir. Cependant, les conditions de paiement imprimées sur les notes sont une protection pour le maître et mettent le public au courant de ces choses. Il est regrettable que les jeunes répugnent souvent à se grouper.

Les leçons particulières profitent surtout à ceux et celles qui ont su se faire une réputation de pédagogues. Les pensionnats, à Genève, ont presque disparu. Lausanne et Neuchâtel et les pensionnats de montagne sont mieux partagés. En général, les conditions pour les jeunes professeurs ne dépassent pas 120 ou 150 francs, plus l'entretien, et ce qui les retient parfois de postuler, c'est que, comme internes, il leur est difficile de préparer une licence ou un doctorat.

Ecoles privées, maisons d'éducation, jardins d'enfants, écoles pratiques, cours de vacances pour l'enseignement des langues vivantes, — notamment, ceux de l'Université (les cours de stylistique du professeur Bally sont sortis de ces cours), cours de vacances de botanique du professeur Chodat à Bourg-Saint-Pierre: telles d'autres possibilités d'occupations. Un petit institut des langues orientales a été fondé à Genève, et d'autre part, Mme Wiblé-Gaillard lançait récemment l'idée d'Universités de montagne. Il y a là, peut-être, un avenir.

Quoi qu'il en soit, le bon professeur tendra à avoir une culture latine avec une ou plusieurs spécialités, et à garder toujours le contact avec ce qui se fait. Car cette carrière offrira certainement, toujours, des débouchés pour les femmes.

IV. Bibliothèques et bibliothécaires

Mlle Marie Ginsberg, licenciée ès sciences sociales, bibliothécaire à la S. d. N., débarquée le jour même après un séjour aux Etats-Unis, a apporté à son auditoire, dans une causerie pleine de vie, d'idées, de suggestions, des notions très claires sur la carrière qui est la sienne et sur la préparation qu'elle exige, rehaussant l'intérêt de son exposé par des comparaisons entre l'Europe et l'Amérique.

La carrière de bibliothécaire a beaucoup évolué. En France, par exemple, on l'ouvrait à des érudits, — tel Anatole France à la Bibliothèque nationale, — afin qu'ils eussent le loisir de travailler pour leur compte, aidés, comme bibliothécaires, par des subalternes. C'est le XXe siècle qui a créé la vraie profession de bibliothécaire, terrain où l'Europe et les Etats-Unis sont en train de se rencontrer dans leurs méthodes, qui, jusqu'ici sous-estimaient la technique chez nous, et la culture générale outre-Océan.

Il convient aussi de distinguer entre les genres de bibliothèques: bibliothèques scientifiques, ou mieux, supérieures, et bibliothèques moyennes. Celles-ci, qui demandent une instruction secondaire, sont presque partout réservées aux femmes depuis le début du siècle. En Allemagne, de nombreuses écoles spéciales y préparent. En Suisse, seulement l'Ecole d'études sociales de Genève, par une préparation d'un à trois ans et la possibilité de réunir ces études — stages compris — en deux années. Le métier de bibliothécaire est en grande partie une technique, et tout l'enseignement du monde ne saurait remplacer la pratique. L'Association des bibliothécaires a institué des examens pour les bibliothécaires déjà en charge, examens équivalant au diplôme de l'Ecole d'études sociales, — mesure transitoire d'ailleurs.

Pour les bibliothèques supérieures, il faut des études universitaires. Jusqu'au début du siècle, il y fallait une formation littéraire. C'était surtout, en France, l'Ecole des chartes qui fournissait les bibliothécaires. Maintenant, en France aussi, on commence à joindre à la préparation universitaire une formation technique. Quatre ou cinq femmes seulement, en Suisse, ont acquis une formation pareille à celle des hommes, sans cependant avoir accès aux postes supérieurs, comme cela devrait être; et en France, on a voté une loi spéciale pour que Mlle Borel, seule femme au ministère des Affaires étrangères, soit placée sur le même pied que les hommes..., non point toutefois, hélas! comme traitement!

En ce qui concerne les bibliothèques populaires les hommes eux-mêmes trouvent que les femmes y sont mieux à leur place qu'eux, parce que c'est là une carrière sociale.

Nous voudrions résumer encore les renseignements intéressants que Mlle Ginsberg a rapportés tout chauds des Etats-Unis, où elle a visité de nombreuses bibliothèques, et où les conditions sont toutes différentes, mais l'espace dont nous disposons n'y suffirait pas. Disons seulement que les *special libraries* — quelque chose de tout à fait nouveau — y prennent un très grand développement depuis environ dix ans, et forment une vaste association à part.

En Europe, ces centres de documentation dans tous les domaines commencent à naître, et il y a là des carrières nouvelles qui s'ouvrent. L'Allemagne en possède d'ailleurs depuis longtemps dans les grandes banques, la Belgique aussi, et la Chambre de Commerce de Paris a déjà une bibliothèque de premier ordre. Une bibliothécaire-secrétaire, comme l'Ecole d'Etudes sociales en prépare trouve sa place dans des bibliothèques de ce genre, où il n'y aurait, sans cela, pas assez de travail pour une journée entière. En Amérique, New-York seule en compte 2000 ! Il y a donc là des débouchés en perspective, car — si notre civilisation ne va pas subir un arrêt total — cette tendance à une recherche collective, à la spécialisation, ne fera que s'accentuer.

A celles qui le peuvent, Mlle Ginsberg conseillerait cinq ans d'études de sciences économiques à côté des langues, et ensuite une formation technique.

Pour ce qui est des qualités requises, elles dépendent tout à fait du genre de bibliothèque, comme on a déjà pu le voir. Rapidité, netteté, ordre, exactitude, sont indispensables. Il faut aussi de l'entrain, de l'ardeur; mais la préparation est différente selon les catégories de bibliothèques.

M.-L. P.

[1] Voir les numéros 518 et 519 du *Mouvement*. Nous nous excusons d'avoir, en rendant compte de la causerie de Mme le Dr. Lambossy, substitué par distraction le nom de Lausanne à celui de Neuchâtel en voulant parler de la policlinique dentaire de cette dernière ville, dirigée par une femme. M.-L. P.

Elle végétait dans cette pauvre vie, quand en 1897, un de ses clientes lui parla du groupe féministe qui, dirigé par la grande animatrice Marguerite Durand, venait de fonder le premier journal féministe: *La Fronde*. Aussitôt l'intelligente ouvrière s'enthousiasma. « Chaque essayage, raconte-t-elle, devenait une leçon de féminisme, et je commençais à m'intéresser aux questions sociales et syndicales. »

Désormais elle avait un but dans sa vie: aider et défendre ses sœurs de misère, les encourager à conquérir des améliorations, des conditions de vie moins misérables.

Elle fut envoyée par ses camarades syndiquées au premier Congrès international des Travailleuses, à Washington, en 1919. Elle y fut nommée vice-présidente de la Section française. Depuis elle devint membre du Conseil supérieur du Travail, du Comité des salaires de la Seine, de la Commission paritaire du chômage et d'autres organismes de protection et d'entr'aide ouvrière.

Pour vivre, elle continuait à travailler à domicile. Et, comme elle connaissait par expérience directe celle de toutes les branches la plus aisément livrée à l'exploitation, elle s'occupa activement du sort des ouvrières à domicile.

Jeanne Bouvier publia d'abord un ouvrage documentaire *La lingerie et les Lingères*. C'est un ouvrage technique fort complet où il ne manque rien, ni l'histoire des origines de la lingerie, ni celle du sort, à travers les siècles, des ouvrières de la corporation, de leurs salaires et de leurs conditions de travail. Jeanne Bouvier abandonnait ses aiguilles et sa machine à coudre pour fouiller les archives et se renfermer dans les bibliothèques.

Sept sur mille...

Sait-on que sur mille statues qui peuplent les rues et les squares de Paris, il n'en est que sept qui représentent des femmes ? Telle est du moins la proportion qu'établit un des collaborateurs du journal Marie Claire :

Sans parler de tous les saints et de toutes les saintes qui ornent les façades des églises, Paris est peuplé d'un millier de statues. Et, parmi cette foule figée dans la pierre ou le bronze, il n'y a que dix monuments érigés en l'honneur d'une femme (si l'on excepte les sept femmes qui, sans être à vrai dire des statues, décorent la façade de l'Hôtel-de-Ville et les vingt reines ou princesses qui forment, pour des raisons purement architecturales, la célèbre corbeille du Luxembourg). Et encore, sur ces dix statues féminines, trois sont consacrées à la seule Jeanne d'Arc.

Les autres « statufiées » sont la Comtesse de Ségur et George Sand, qui se trouvent au jardin du Luxembourg; Sarah Bernhardt, allongée sur sa chaise longue de marbre, place Malesherbes; Mme Boucicaut et la Baronne de Hirsch, dont le groupe, par Moreau-Vauthier, se dresse square du Bon-Marché: Maria Deraismes, qui domine la square des Epinettes; Rosa Bonheur, dont le médaillon occupe l'une des quatre faces d'une stèle, à Grenelle.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la publication qui nous a été demandée d'un compte rendu de la Conférence féminine internationale de La Haye, consacrée à des questions économiques.

Publications reçues

MARTHE BRUGGER: *Pages vécues*. Edité par la Ligue des Femmes suisses contre l'alcoolisme. En vente dans les principales librairies genevoises, au profit de la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. L'ex. 50 ct., à partir de 10: 45 centimes.

Ce petit livre a la saveur franche et réconfortante des bons fruits. Aussi bien est-ce une récolte d'idées longuement mûries, d'expériences accomplies dans le chaleureux rayonnement de la solidarité, que nous offre Mme Marthe Brugger, l'excellente agente de la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. Auteur de nouvelles et de plusieurs jolies saynètes qui animèrent à propos son apostolat à l'occasion de fêtes célébrées soit à l'Ecole du jeudi, soit dans les réunions de la « Ligue cadette de jeunes filles », Mme Brugger s'exprime dans une langue aisée et familière qui rend très agréable la lecture de sa brochure.

C'est intentionnellement que nous venons d'écrire le mot si beau de solidarité. La lutte contre le fléau, qui détruit tant de foyers et pèse comme une malédiction sur l'enfant-victime, est une forme essentielle de cette haute vertu sociale. Unies par les liens de la grande famille humaine, responsables de la santé des faibles créatures qu'elles mettent au monde, les femmes, en effet, ont pour premier devoir de s'instruire des moyens qui sont à leur portée pour triompher de la terrible passion. C'est donc avant tout à la conscience féminine que s'adressent les *Pages vécues*. Les ayant méditées, aucune femme ne pourra plus rester indifférente en face du problème qui touche à la fois la santé publique et le bonheur familial.

La vaillante pionnière a réuni ses souvenirs, en y joignant les documents qui prouvent la valeur des résultats obtenus, dans le fervent espoir de susciter de nouveaux enrôlements dans les rangs de la Ligue. Il dépend de nos lectrices que cet espoir soit promptement réalisé.

R. G.

COMMISSION DES QUESTIONS SOCIALES DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Principes applicables aux Tribunaux pour mineurs et aux organismes analogues, aux services auxiliaires et aux institutions destinées à ces enfants*. Genève 1937. 1 vol.

Tandis que la question du Code Pénal Suisse défraye toutes les conversations, il est intéressant